

RAMDAM

UN CENTRE D'ART —

LES AIDES A L'EXPERIMENTATION

Art chorégraphique

Art du cirque

RAMDAM, UN CENTRE D'ART a pour objectif de favoriser le travail des artistes et de soutenir la création artistique contemporaine. L'accueil d'artistes en résidence - quel que soit leur domaine de recherche - constitue le cœur de son action.

Impulsé par une direction artistique collégiale, le lieu fonctionne pour une grande part sur un engagement bénévole des artistes partenaires formant le Conseil de Projet, appuyés par Sally Poulin, coordinatrice salariée et François Gauriaud, responsable technique salarié. Cette organisation définit une philosophie politique à l'œuvre, aussi une attention soutenue sera portée vers les artistes ou équipes soucieux d'inscrire leur recherche en résonance avec le projet RAMDAM, UN CENTRE D'ART.

Parallèlement à son action d'accueil en résidence d'artistes de toutes disciplines, RAMDAM, UN CENTRE D'ART soutient chaque année depuis 2016, spécifiquement 1 à 3 artistes chorégraphiques ou circassiens installés en Auvergne Rhône-Alpes, par une Aide à l'expérimentation consistant en :

- un accueil en résidence possible dans le lieu (pour une période pouvant aller jusqu'à 3 semaines maximum)
- un soutien financier à déterminer selon le nombre de projets retenus et se situant autour de 5 000 €

Les Aides à l'expérimentation sont rendues possibles grâce à l'accompagnement de la Drac Auvergne - Rhône-Alpes (Aide à la résidence).

Pour l'année 2021, RAMDAM, UN CENTRE D'ART lance un appel à projet pour ouvrir sa sélection.

Désireux d'orienter ses choix vers des projets décloisonnant les 2 disciplines concernées, cet appel à projet s'adresse à :

1/ des compagnies chorégraphiques ou de cirque installées en ARA, ayant un projet de recherche et/ou de production pour des interprètes non issus du cirque ou de la danse.

2/ des compagnies non chorégraphiques ou non circassiennes, installées en ARA, ayant un projet de recherche et/ou de production pour des interprètes danseurs ou circassiens.

Le mode de sélection :

Si votre projet correspond à l'un ou l'autre de ces préalables, merci de consulter le document *Demande d'Aide à l'expérimentation* afin de nous faire parvenir votre demande.

8 des membres du Conseil de Projet de RAMDAM, UN CENTRE D'ART auront en charge la sélection des artistes.

Première étape : pré-sélection sur étude des dossiers.

Deuxième étape : entretien avec les artistes présélectionnés en compagnie de 3 membres du conseil de projet.

Troisième étape : délibération et choix final des équipes accueillies.

Pour cet appel à projet, seuls les 60 premiers dossiers reçus seront étudiés.

Votre dossier devra être transmis au plus tard le 15 mars 2020 à 23h59 par mail à : contact@ramdamcda.org, avec en objet : Aide à l'expérimentation 2021.

La présélection sera rendue la seconde semaine de mai et les entretiens avec le conseil de projet auront lieu le jeudi 28 mai 2020.